



**ASSOCIATION NATIONALE DES PUPILLES DE LA NATION
ORPHELINS DE GUERRE OU DU DEVOIR**

Affiliée à la Fédération MAGINOT sous le numéro de groupement 114

Président National : Monsieur André LECOQ – La Tourtonnière – Courménil – 61310 GOUFFERN en Auge
Tél : 02 33 35 62 31 – Mail : lecoq-andre@orange.fr – Site Internet : www.anpnogd.net

Le 21 septembre 2021

Monsieur Emmanuel Macron, Président de la République française,

Le décret promulgué en 2000, instaurait, de facto, une discrimination entre les Orphelins de guerre de confession juive et les autres, qu'ils soient catholiques, musulmans...ou athées.

Les Pupilles de la Nation qui n'avaient rien demandé depuis l'instauration de leur statut, se sont regroupés au sein de l'Association Nationale des Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre en 2002.

Comment peut-on prétendre que l'absence de parent(s) serait différente pour l'Orphelin qu'il soit de confession juive, catholique, musulmane ou qu'il soit tout simplement athée ?

Depuis sa création, notre association se bat pour faire cesser cette discrimination qui n'est pas à porter à l'honneur de la France !

Mais depuis, nous avons récolté beaucoup de lettres de soutien de parlementaires, et des centaines de questions orales ont été posées à l'Assemblée Nationale et au Sénat.

Des ministres, des présidents de la République ont fait des promesses en particulier :

Nicolas Sarkozy, le 24 mai 2007 reconnaissait la discrimination dont nous étions victimes et s'engageait, par écrit, à y mettre un terme.

François Hollande et Jean-Marc Ayrault, le 11 novembre 2012, s'engageaient à nous venir en aide devant les Présidents de l'ANPN OGD de l'Ile-de-France.

Emmanuel Macron, Président de la République, vous avez reçus les Pupilles de la Nation – Orphelins de Guerre à l'Elysée le 11 novembre 2017, dans le cadre du Centenaire du Statut de Pupille de la Nation. Nous vous avons présenté le « Fonds de Solidarité du Tigre », basé sur un prélèvement sur les gains de la Française Des Jeux, ce projet vous avait séduit et, par écrit, vous aviez chargé la secrétaire d'Etat, Geneviève Darrieussecq du dossier : nous ne l'avons jamais rencontrée ! Nous avons été orientés sur la Directrice Générale de l'ONACVG, Rose-Marie Antoine qui ne pouvait rien pour nous !

Cette secrétaire d'Etat est d'ailleurs une énigme pour nous, dernièrement, le Premier ministre Jean Castex nous a proposé de la rencontrer, aucune prise de rendez-vous à ce jour ! A-t-elle peur, en présentiel, de nos arguments ?

Siège de la Présidence :

*André LECOQ – « la Tourtonnière » - COURMÉNIL – 61310 GOUFFERN EN AUGE – Tél.
02.33.35.62.31 N° Siret 479 358 954 00028 - N° Siren 479 358 954 – 00028*

Résumons :

- Nous sommes trop nombreux, mais, tous les jours des Pupilles de la Nation décèdent ! L'ONACVG ne peut ou ne veut pas estimer le nombre d'ayants droit
- La France n'a pas d'argent pour mettre un terme à cette odieuse discrimination.

Lundi 20 septembre 2021.

Monsieur le Président de la République, vous annoncez que de l'argent la France en trouve pour les 800.000 Harkis et leurs enfants, très bien ; et pour les Pupilles de la Nation ? Vous n'en trouvez pas ? Les pupilles de la Nation Orphelins de Guerre de la France ne sont plus que 20.000 à 25.000 encore en vie et attendent depuis 2002 une reconnaissance et indemnisation

Une nouvelle fois, la Nation qui nous a rendus Orphelins nous méprise !

La France accuse les Etats-Unis d'une rupture de confiance et la France ne trahit-elle pas la mémoire de ceux qui sont morts pour Elle ?

Monsieur le Président de la République, nous vous demandons, instamment, de mettre un terme à cette discrimination qui n'honore pas la France. Les Pupilles de la Nation ont besoin d'une reconnaissance morale et financière pour rétablir l'Egalité dans la devise de notre République.

Veillez agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre respectueuse considération

Au nom de tous les Pupilles de la Nation, Orphelins de Guerre de FRANCE.

André LECOQ Président national de l'ANPNOGD



Siège de la Présidence :

André LECOQ – « la Tourtonnière » - COURMÉNIL – 61310 GOUFFERN EN AUGÉ – Tél.
02.33.35.62.31 N° Siret 479 358 954 00028 - N° Siren 479 358 954 – 00028